AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-5-68 793327

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

ABONNEMENT ANNUEL

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE,
LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

25 F.

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Supplément N° 1 au Bulletin Technique N° 92 de Mai 1968 — 1968-12

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Tavelures des Poiriers et des Pommiers - Le dernier traitement, très important pour éviter les contaminations primaires et secondaires qui se chevauchent actuellement a été délavé par les pluies fréquentes et abondantes de ces derniers jours.

Il convient donc, pour éviter les attaques suivantes de renouveler la protection dès réception de cette note.

Araignées rouges (P.ulmi) - Les conditions climatiques actuelles ne favorisent pas l'évolution des formes mobiles d'araignées rouges et provoquent des mortalités parfois importantes des jeunes larves.

En conséquence, il est inutile d'entreprendre des traitements acaricides dans les vergers non encore traités. Attendre une amélioration nette du temps et notre bulletin ultérieur.

INFORMATIONS

Bactériose du Noyer - En raison de l'accroissement de la végétation et de l'apparition des premières manifestations de la Bactériose, il conviendrait d'effectuer un nouveau traitement.

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Araignées rouges (P.ulmi) - Des éclosions importantes sont observées dans les Basses-Pyrénées.

En conséquence, traiter lorsque l'amélioration du temps le permettra, les vignobles dans lesquels une infestation importante est constatée.

Araignées jaunes (Eotetranychus carpini) - Après hibernation sous les écorces des ceps, les femelles d'araignées jaunes sont maintenant observées sous les jeunes feuilles où elles déposent depuis quelques jours leurs premières pontes.

Il est toutefois encore un peu tôt pour intervenir. Attendre un prochain avis.

INFORMATIONS

Acariose - La végétation reste languissante et faible dans certains vignobles. Deux causes principales peuvent être incriminées :

- la Thyllose (la plus fréquente) d'origine physiologique et contre laquelle aucun traitement chimique n'est applicable.

- L'Acariose, dans quelques rares foyers, qui pourra être combattue à l'aide des insecticides systémiques utilisés pour lutter contre l'araignée rouge.

Avant d'appliquer ce traitement, il est conseillé aux viticulteurs de s'assurer de la présence de l'acarien et d'en demander éventuellement confirmation à la Protection des Végétaux .

.../...

P269

- DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES -

Une prime de 15 F. est offerte à la première parsonne qui nous adressera une feuille de vigne ou une grappe de raisin atteinte de Mildiou ou de Black-Rot, ou bien une fane de Pomme de terre portant une tache de Mildiou.

Pour la vigne, la prime est offerte, aussi bien pour le Mildiou que pour le Black-Rot, dans chacune des appellations indiquées ci-dessous, ainsi qu'une prime supplémentaire par département pour le vignoble hors appellation.

Pour la Pomme de terre, une seule prime sera attribuée par département.

La correspondance relative à ce concours sera envoyée comme il est indiqué ci-après :

1° - Station d'Avertissements Agricoles - Chemin d'Artigues - CENON - 33 -

GIRONDE : Bourg s/ Gironde - St-Emilion - Médoc - Graves - Entre-deux-Mers- Sauternes - Ste-Croix-du-Mont.

DORDOGNE : Monbazillac .

LANDES et LOT et GARONNE : Bas Armagnac - Haut Armagnac- Ténarèze - Tursan.

2° - Sous-Station d'Avertissements Agricoles - 45 rue de Bellefonds- COGNAC - 16 -

CHARENTE-MARITIME et CHARENTE : Grande Champagne - Petite Champagne - Borderies - Fins-bois - Bons bois .

3° - Sous-Station d'Avertissements Agricoles - 23 rue du Maréchal Joffre - PAU - 64 -

BASSES-PYRENEES : Jurançon - Vic Bilh - Irouléguy - Bellocq .

Les échantillons seront placés entre deux buvards légèrement humides à l'intérieur d'un sachet en matière plastique.

A chaque envoi, joindre une fiche indiquant les noms, prénoms et adresse des concurrents, la date de la découverte, le cépage, l'emplacement de l'organe atteint et l'importance de l'invasion.

Bordeaux, le 3 mai I968

Le Contrôleur chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX